

## Formation OACP



Durée : 1 jour

Prérequis : Permis de chauffeur de  
camion (C/C1) ou de  
bus/car (D/D1)

Résultat : Attestation ASA

La formation présente les modifications survenues dans l'Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (OTR1) et permet de se familiariser avec l'utilisation du tachygraphe, ainsi que des prescriptions en matière de santé et sécurité au travail. La formation est reconnue par l'ASA.

### Objectif de la formation

Sensibiliser les participants aux règles de l'OTR1 et de la loi sur la circulation routière (LCR) tout en effectuant un tour d'horizon des responsabilités générales du conducteur.

### Compétences acquises

A l'issue de la formation, le participant sera formé :

- aux exigences des nouvelles règles de l'OTR1 et de la LCR ;
- à mettre en fonction et utiliser correctement son tachygraphe ;
- à mettre en application les règles de santé et sécurité au travail applicables à son domaine d'activités.

### Domaine d'application

La formation proposée s'adresse aux chauffeurs de camion (permis de catégories C/C1) et aux chauffeurs de cars et bus (permis de catégories D/D1) ; elle entre dans le cadre de la formation continue obligatoire au sens de la réglementation OACP.

### Langues disponibles

#### Formation en présentiel

Français

### Méthodologie de formation

Déroulement de la journée	
07h30 – 09h30	Présentation des exigences de l'OTR1
09h30 – 09h50	<b>Pause</b>
09h50 – 12h00	Exigences relatives à la santé et sécurité au travail (SUVA)
12h00 – 13h00	<b>Repas de midi</b>
13h00 – 15h00	Suite santé et sécurité au travail (SUVA) et exigences de la LCR
15h00 – 15h15	<b>Pause</b>
15h15 – 16h30	Enseignement et autoréflexion, revue des enseignements de la journée, évaluation
<b>Tarif (CHF)</b> <i>Hors taxes</i>	<b>220.00</b>

### Sont compris dans le prix de la formation

- La présence de formateurs d'adultes expérimentés et certifiés ASA ;
- La mise à disposition des camions pour les exercices pratiques ;
- Le repas de midi.

### Formateurs



Monsieur  
**Christian Kläy**  
*Instructeur certifié IPAF*  
*Formateur certifié asa*  
*Formateur adulte FSEA1*  
*Fondateur Nacelles SA*



Monsieur  
**Henri Chausse**  
*Instructeur certifié IPAF*  
*Formateur certifié asa*  
*Formateur adulte SVEB*



Monsieur  
**Daniel Kläy**  
*Instructeur certifié IPAF*  
*Formateur certifié asa*  
*Formateur adulte FSEA1*  
*Fondateur Nacelles SA*

### Date de cours

Les dates de cours sont disponibles sur le site Internet à l'adresse [www.nacellessa.ch](http://www.nacellessa.ch).

L'inscription peut être effectuée directement sur le site Internet.

### Équipement nécessaire

Le participant doit disposer de ses EPIs : souliers de sécurité et vêtements de travail.

### Report éventuel de la formation

Nacelles SA se réserve le droit de reporter la formation si les conditions météorologiques ne permettraient pas le déroulement normal de la formation ou que le nombre de participants devait s'avérer insuffisant.